

LES JARDINS DE COCAGNE SOLIDARITE NORD ET SUD

Bulletin No 21 * novembre 1999

Cher(e)s ami(e)s,

Ci-dessous vous trouvez un bref résumé de notre travail de solidarité avec des associations paysannes en Afrique. 1 % du budget de notre coopérative est consacré à ce travail. Actuellement vous êtes 380 membres à recevoir ce bulletin dans les cornets de légumes plus une trentaine de personnes qui ne reçoivent plus nos légumes, mais qui continuent à soutenir financièrement nos projets en Afrique.

Nous ne faisons pas d'autre publicité que ce bulletin. N'hésitez donc pas à le distribuer autour de vous, et nous demander d'autres exemplaires et d'autres bulletins de versement (Vous trouvez l'adresse, ccp, etc sur la dernière page de ce bulletin)

Merci

Nos activités à Genève

Il s'agit essentiellement d'un travail d'information sur les projets que nous soutenons en Afrique. Cette année nous avons envoyé 4 bulletins à tous nos membres et participé du 5 au 8 mai à une exposition sur l'environnement et le développement durable dans la salle communale de Plan-Les-Ouates.

Le 8 et 9 juin nous avons collaboré à l'accueil de la «caravane transnationale» qui conduisait une délégation de quelques 300 paysans indiens à travers l'Europe.

Suite à cet événement, nous avons pris contact avec l'UPS (Union des Producteurs Suisse) et Via Campésina (Organisation internationale des syndicats paysans) pour créer un groupe de travail qui devrait renforcer les liens entre les syndicats du Sud et l'UPS.

en Afrique

Nous continuons, depuis 15 ans maintenant, à soutenir des associations paysannes dans la région des trois frontières entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie.

Dans les pages qui suivent, nous faisons le point sur l'avancement de ces projets que les Jardins de Cocagne soutiennent aujourd'hui.

Les buts principaux de nos actions sont :

- Le soutien à l'organisation des groupements, des coopératives et des associations paysannes.
- Le renforcement des réseaux associatifs, donner une voie politique à un monde rural «oublié».
- La mise en place de structures d'appui techniques locales au service des associations paysannes.

L'histoire, la méthodologie -générale et nos principes d'intervention en Afrique sont définis plus précisément dans le document «14 ans de partenariat des Jardins de Cocagne en Afrique» que nous vous envoyons volontiers sur simple commande.

CEFP Centre d'Echange et de Formation Pratique de Bakel

Crée en 1990, ce centre de formation est aujourd'hui géré par 49 associations de la région des trois frontières entre le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Il est au centre du développement des réseaux associatifs de cette région et il organise une grande partie des formations sur les thèmes de l'agriculture de l'artisanat, de la gestion, de l'animation et de l'organisation.

La plupart des associations paysannes, des groupements de producteurs qui naissent dans la sous-région, et qui demandent un soutien aux Jardins de Cocagne, sont le fait d'animateurs formés à Bakel

Depuis la décentralisation au Sénégal et au Mali, nombreux de ces leaders ont été élu dans les conseils communaux, des conseils régionaux ou certains sont devenus maire de leur village. Le CEFP accompagne ce mouvement et organise des formations sur la décentralisation, les droits, le fonctionnement des communes.

En plus, le CEFP organise des rencontres entre les acteurs de toute la région sur des thèmes comme la décentralisation, la politique de développement, l'entrepreneuriat féminin, la promotion des langues nationales, etc.

Depuis sa création, les Jardins de Cocagne sont un des partenaires privilégiés du CEFP. Ce partenariat reste très important dans le cadre de la réflexion. Un élargissement vers d'autres partenaires, entre autres financiers est progressivement recherché dans le but de renforcer l'indépendance du Centre.

Une demande de financement de la part des Jardins de Cocagne d'une somme de 247'775 FS pour la période du 1 janv. 2000 au 31 déc. 2001 est en cours auprès de la Fédération Genevoise de Coopération.

CLEC Caisses Locales d'Epargne et de Crédit au Sénégal

Ce projet est le fruit des réflexions du comité de gestion du «fonds souple -Les Jardins de Cocagne », mis en place il y a 10 ans avec des associations paysannes et des ONG d'appui technique travaillant au Sénégal oriental. Ce comité était à l'origine de la création d'un réseau pour les financements alternatifs REFA et le programme CLEC dans la région de Bakel. Ce programme installe des caisses villageoises, qui appartiennent à leurs membres et qui seront gérés par ces derniers. Plus tard, ces caisses seront regroupées dans une union de caisses locales, qui elle, entretiendra des relations directes avec le système bancaire existant dans les grandes villes.

Le but de ces caisses est

- De lutter contre la pratique des taux usuriers (50-150%) pour des prêts de consommations en période de soudure (avant les nouvelles récoltes).
- De pouvoir épargner en lieu plus sûr que le dessous des matelas.
- De faciliter le transfert de fonds des migrants vers leurs familles au village.
- D'utiliser l'argent de l'épargne des uns pour l'investissement dans des microentreprises des autres au lieu de bloquer ces capitaux dans des troupeaux de boeufs absolument improductifs et néfastes pour l'environnement.

Si les trois premiers points sont facilement à résoudre, le quatrième point demande un changement profond de la société, une inventivité poussée pour la création de microentreprises, une compréhension du sens politique du crédit (la promotion de la production agricole a besoin de crédits à long terme avec des taux -très bas, par contre le commerce peut fonctionner avec

des crédits à très court terme et donc des taux plus élevés), ce qui n'est pas facile à approfondir mais de quoi dépendra dans l'avenir l'indépendance de ces caisses. Le danger, qu'à long terme les banques mettront leur main sur les caisses travaillant avec très peu de frais et apportant l'épargne des zones rurales dans les villes, est évident.

Le défi de ces caisses est de devenir assez fort avant de négocier leur collaboration avec le système bancaire et de s'approprier suffisamment d'arguments pour défendre leur indépendance.

Ce programme a commencé il y a deux ans, les premières sept caisses ont été ouvertes cette année. La formation des sociétaires et des gérants ainsi que l'animation de tous les villageois est effectuée par une ONG sénégalaise spécialisée dans ce domaine. Le comité de gestion du « fonds souple » appuyé par un comité paysan de pilotage porte la responsabilité pendant la durée de la mise en place des caisses.

La demande des Jardins de Cocagne pour poursuivre la subvention de ce programme en l'an 2000 est en court auprès de la Fédération Genevoise de Coopération.

Association intervillageoise « Soxaana Fedde » de Koar, Sénégal

Créée il y a 15 ans par un ancien migrant, cette association paysanne regroupe aujourd'hui huit villages. Ces activités étaient d'abord concentrées sur l'aménagement de point d'eau potable dans tous les villages, la mise en place de jardins potagers, l'amélioration des techniques de culture vivrières et la création d'un magasin de première nécessité dans le village. Depuis toujours cette association a choisi l'alphabétisation et l'animation comme fer de lance. C'est à Koar où a été organisée la première rencontre au milieu rural sénégalais entre des paysans, des médecins, des responsables religieux et politiques sur le thème du Sida. Soxaana Fedde a reçu plusieurs prix pour ses programmes d'alphabétisation très actifs. Plusieurs des responsables ont été élus dans le conseil rural de Kothiari. Ils luttent aujourd'hui essentiellement pour le désenclavement de leur zones, l'amélioration du système de santé et l'élargissement de l'alphabétisation.

Les Jardins de Cocagne ont financé ce projet pendant huit ans, de 1992 à fin 1999.

L'an 2000 se présente comme une année intermédiaire où Soxaana Fedde devrait trouver des nouveaux partenaires. Nous allons certainement continuer à collaborer avec nos amis de Koar, mais cette fois-ci très probablement dans le cadre de toute la commune de Kothiary, chef-lieu de l'arrondissement.

A.L.A.E.F. Association de Lutte Anti-érosive de la Falémé (Sénégal, Mali)

Les villages membres de l'ALAEF sont situés sur les deux rives du fleuve Falémé, fleuve frontières entre le Sénégal et le Mali.

Le milieu naturel y est très dégradé pour plusieurs raisons: le changement de fonctionnement de la rivière depuis la régularisation du fleuve Sénégal, le surpâturage et l'exploitation intense du couvert végétal. Partout, ravines et crevasses apparaissent, se creusant saison après saison. Les effets sont divers et importants: diminution de la fertilité des champs situés à l'intérieur, parfois stérilisation totale, menace sur les villages bordant le cours d'eau, ravinement des passages de pistes rendant les communications encore plus délicates.

L'ALAEF a été créée en 1990 par des jeunes pour justement freiner ce phénomène de dégradation. Depuis trois ans, elle a expérimenté avec succès des actions de traitement de ravines pour protéger des villages et les zones de culture. Cela a entraîné une reconnaissance de

l'ALAEF au sein des villages lui permettant de proposer maintenant des actions visant le développement des productions et l'augmentation des revenus.

Avec les subventions de la FGC, l'ALAEF a pu acheter un camion d'occasion qui permet aux paysans de transporter les pierres nécessaires pour la construction des murets anti-érosifs.

Ce camion est également loué pour des travaux de construction privé. Les résultats des trois années de gestion de ce camion sont très prometteurs. E permet dans l'avenir à autofinancer les frais de fonctionnement de l'association. L'ALAEF discute aujourd'hui d'acquérir un deuxième camion d'occasion avec ses propres fonds.

Depuis le conflit entre le Sénégal et la Mauritanie (1995-1996), des bandes armées de voleurs de bétail ont empêché les paysans, pendant de longues périodes, pour des raisons de sécurité, à travailler en dehors de leurs villages, ce qui a beaucoup ralenti la réalisation des ouvrages prévus.

Une subvention de 145'270 FS a été allouée par la FGC à ce programme pour la période du 1 juillet 1998 au 31 juin 2000. Ces fonds vont probablement suffire à faire fonctionner le projet jusqu'à la fin le l'an 2000 et ainsi réaliser les ouvrages en attente à cause du retard provoqué par la situation d'insécurité dans la zone.

La coordination de la fédération des associations féminines de l'arrondissement de SAME (Mali)

La région de Kayes est une des régions maliennes les plus défavorisées: Déficit pluviométrique résistant, grave érosion, éloignement des centres de décisions. Malgré la présence du fleuve Sénégal, l'agriculture ne s'est que peu développée. Aussi, devant le déficit alimentaire, les hommes, en grand nombre, ont dû choisir le chemin de l'émigration, vers la France en particulier. Du fait de cette absence des hommes, les femmes ont dû assurer la plus grande partie des tâches quotidiennes et de production. Cependant, et du poids traditionnel de la société Soninke, elles n'ont pas encore, à l'heure actuelle, de réels pouvoirs décisionnaires.

Généralement, les associations féminines qui ont vu le jour évoluent au sein des structures gérées par les hommes.

La coordination des associations féminines de l'arrondissement de SAME a ceci d'intéressant que c'est une structure née de l'initiative de femmes et qu'elle est gérée par les femmes elles-mêmes. Avec l'appui des Jardins de Cocagne, les 5 associations membres ont pu aménager des jardins maraîchers tandis que l'ensemble des femmes suivent des cours d'alphabétisation. Un certain nombre d'entre elles ont participé à des stages de formation ou des séminaires, ce qui a pu faire avancer l'ensemble du groupe.

Les Jardins de Cocagne soutiennent ces femmes financièrement depuis 1994. Dans la dernière phase ont été inclus un fonds souple pour la gestion et l'entretien des périmètres, des formations spécifiques pour les responsables des différentes associations et la mise en place d'un fonds de crédit expérimental et interne aux associations.

Les objectifs de cette deuxième phase restent les mêmes que de la première, à savoir améliorer la capacité de gestion et de décision des femmes, ainsi qu'à améliorer leurs revenus pour augmenter leur autonomie et revaloriser leur place dans la société.

Une subvention de 50'000 FS a été accordée par la FGC aux femmes de SAME pour la période de fin 1999 au mois de juin 2000. La suite reste à discuter pendant notre prochaine mission au mois de décembre prochain.

Les autres partenaires au Mali

La fédération des associations féminines de l'arrondissement de SAA4E est actuellement le seul projet en cours au NIALI. Depuis 10 ans, Les Jardins de Cocagne ont soutenu plusieurs autres partenaires et projets dans la même région de Kayes. Nous allons certainement retravailler dans de nouveaux programmes avec ces partenaires qui sont actuellement très occupés par la décentralisation.

ORDIEK et Djama-Djigui: Deux associations intervillageoises qui ont construit plusieurs mini-barrages sur la rivière de la Kolimbiné. Ceci a permis de réintroduire la culture de riz, le maraîchage et la pêche. Comme Soxaana Fedde, ces associations ont également résolu le problème de l'eau potable dans tous leurs villages membres, ils ont mis en place des programmes d'alphabétisation, ont construit des écoles et des dispensaires pour améliorer les services de santé. Plusieurs des responsables sont aujourd'hui élus au niveau communal, un d'eux a été élu maire.

Le fonds de crédit expérimental mis en place il y a 6 ans dans les deux associations en collaboration avec les Jardins de Cocagne est aujourd'hui devenu un programme de création de caisses locales d'épargne et de crédit financé par des bailleurs français.

L'association SOOBE de Koussané : Cette association a longtemps travaillé, avec très peu d'appui extérieur, essentiellement sur l'alphabétisation. Les Jardins de Cocagne ont financé un programme d'alphabétisation pour les groupements de femmes. Actuellement elle a trouvé le financement pour réparer la route qui lie Koussané à Kayes et elle cherche des fonds pour la construction de plusieurs ouvrages de rétentions d'eau.

La Coopérative des Maraîchers et Planteurs de Kayes (C.M.P.K) : Avec cette coopérative nous avons des contacts informels depuis deux ans et il est prévu de discuter les possibilités d'une collaboration plus étroite pendant notre mission du mois de décembre prochain.

Depuis deux ans, des nouveaux projets en Mauritanie dans la région du Guidimakha

Cette région fait entièrement partie de notre zone d'intervention des trois frontières entre le Mali, le Sénégal, et la Mauritanie. Mais pour des raisons politiques, (conflit entre la Mauritanie et le Sénégal en 1989) il n'a pas été possible jusqu'il y a deux ans de travailler directement avec les associations dans le Guidimakha. Cependant, des cadres paysans avaient pu être formés par le Centre d'Echange et de Formation Pratique de Bakel, que nous soutenons également.

Aujourd'hui, ces animateurs et les associations paysannes ont retrouvé le droit minimum de s'organiser et nous pouvons les soutenir directement dans leur effort de développement, d'organisation et de participation au mouvement associatif de toute cette région.

Dans le bulletin no 17 du mois de novembre 1998 nous vous avons présenté le contexte géographique et politique de cette région ainsi que les trois premiers projets que nous soutenons maintenant depuis un an.

Nos contacts avec ces partenaires sont très soutenus et surtout les deux unions de coopératives montrent une grande dynamique dans la réalisation de leur projet.

1) L'Union des Coopératives des femmes du Guidimakha

L'Union des Coopératives des Femmes du Guidimakha (UCFG) est née en 1992, sur l'initiative de 5 coopératives. Aujourd'hui elle compte une cinquantaine de membres souvent très enclavés et isolés à cause du manque d'infrastructures dans cette région. Elles comptent sur l'union pour les appuyer dans les domaines de l'approvisionnement de semences, de produits phytosanitaires, des conseils techniques, des échanges et des formations.

Cette année, l'union a pu organiser deux voyages d'études. Une cinquantaine de femmes a ainsi pu discuter avec des femmes d'autres régions travaillant dans des structures similaires.

La responsable de l'union a pu suivre une formation d'animatrice au Burkina-Faso et l'assemblée générale, organisé pendant deux jours à Sélibaby ce printemps a permis d'échanger sur les problèmes techniques de production et de ventes des produits maraîchers. Un mini-fonds de crédit a été mis en place au niveau de l'union et le stock des semences a pu être amélioré. Mais l'approvisionnement en semences maraîchères de qualité reste un des problèmes majeurs.

La fondation Lord Michelham of Hellingly a accordé une subvention d'une somme de 26'537 FS pour une période de 18 mois du 1 janvier 1999 au 30 juin 2000 à ce projet. Vos dons et parrainages nous ont permis de financer les premières formations pour 3'000.-FS.

2) L'Union des Coopératives de Développement des communes de Bouly et Ould Yengé

Cette structure est jeune puisqu'elle a été créée en 1996 sur l'initiative de paysans formés à l'animation au CEFP de Bakel. Elle regroupe actuellement 21 coopératives, d'hommes, de femmes ou de jeunes, et représente un lieu où les différentes communautés ethniques se retrouvent. De ce fait, l'Union a un rôle important à jouer dans le maintien de la paix dans une région où celle-ci reste fragile après les graves conflits de la fin des années 80.

Depuis sa création, cette Union a développé des actions à petite échelle, correspondant à ses capacités financières et de gestion. Cela a également permis d'asseoir une organisation et de préciser les formes d'un travail collectif C'est ainsi qu'un petit fonds de crédit a été mis en place, que des animateurs ont été formés pour venir en appui aux producteurs.

Disposant maintenant d'une réelle organisation, d'une capacité de gestion certaine, l'Union désire amplifier son action pour avoir un impact plus significatif sur le développement des groupements-membres. L'appui des Jardins de Cocagne a permis d'augmenter le fonds de crédit, d'organiser deux voyages d'étude, de mettre en place une pépinière de production de gommiers, d'agrandir les plantations de gommiers et d'améliorer la technique des saignées (technique de récolte de la gomme arabique).

Ce projet a démarré début 1999 et s'étale sur deux ans. La Fédération Genevoise de Coopération subventionne ce projet pour une somme de 49 124 FS.

Pour l'effort de communication entre les différentes communautés ethniques entrepris par l'union, le collège de Saussure a attribué la moitié des recettes de la vente du livre «Un point commun ... la différence » d'une somme de 2000.-FS à ce projet.

3) Le village de Tachott Berane :

La communication avec le village de Tachott est plus compliquée qu'avec les deux projets précédents. Cette association villageoise très ancienne est organisée à trois niveaux : Les

membres migrants qui soutiennent le projet financièrement à partir de Paris, les membres de Nouakchott qui aide le projet au niveau administratif et logistique et les membres habitant au village qui exécutent le programme. E est difficile de communiquer avec ces trois niveaux d'une manière continue et de connaître l'évolution des discussions.

Le village de Tachott se situe dans la Wilaya du Guidimakha, à 35 km de la capitale régionale Sélibaby. Dans un premier temps, ce village s'est installé dans la cuvette de Maydalla (2'400 ha) dont la situation convenait parfaitement à l'agriculture mais moins à la recherche d'eau domestique. Cela a entraîné le déménagement du village vers son emplacement actuel, au bord de l'oued, à 7 km de la cuvette.

Le village comprend 115 familles représentant 6'000 habitants, 10 à 15% des actifs sont en émigration avec pour destination principale la France et l'Espagne. Ces migrants sont regroupés dans une association qui participe de façon importante au développement du village.

Dès la fin des années 70, les habitants du village se sont trouvés confrontés à la difficulté de trouver des terres cultivables, la cuvette de Maydalla s'étant progressivement dégradée sous l'effet de l'érosion qui creuse des ravines et emporte la terre végétale favorable aux cultures. La seule solution trouvée a été la location de terres à des communautés maures. Mais cette solution reste aléatoire, du fait de l'éloignement des terres, des contraintes liées à la location et des difficiles relations entre les communautés Soninké et maures.

Aussi, dès 1983, les habitants de Tachott Bérané ont-ils réfléchi à un projet d'aménagement de la cuvette de Maydalla avec des ouvrages de rétention d'eau, projet qui a commencé en 1991 et dont la dernière phase fait l'objet de notre collaboration.

En plus de ces actions de régénération du terroir, l'association de Tachott, avec l'appui des migrants a pu améliorer certaines conditions de la vie au village et favoriser l'éducation (pharmacie, maternité, école etc ...)

Pour ce projet nous avons obtenu une subvention de 48'800 FS de la Fédération Genevoise de Coopération pour une durée de deux ans.

Vos dons et parrainages nous permettent de soutenir les premières actions et des mini-projets de nouveaux partenaires.

Pour éviter des frais de timbres et de virement, vous pouvez virer vos dons et parrainages directement sur notre compte à la Banque Alternative

BAS ccp 46 - 110 - 7 - Les Jardins de Cocagne cc 70.501.2 ou sur le ccp 30 - 175347 - 2 - Les Jardins de Cocagne, Solidarité Nord et Sud. Notre adresse: Les Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud Case postale 245 / 1233 Bemex / Suisse